

CALENDRIER DES ATELIERS JURIDIQUES 2025

Ateliers
juridiques
2025

Nous vous proposons une série de formations juridiques accessibles en ligne, conçues pour vous apporter des connaissances pratiques et applicables à vos questionnements de la vie quotidienne. Ces formations se dérouleront sur l'heure du dîner afin de s'intégrer facilement à votre emploi du temps.

1. Union parentale et réforme du droit de la famille : ce que vous devez savoir

Date : mardi 11 mars 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 267 645 829 753

Code secret : pQ6wR6F8

Description : Au printemps 2024, l'Assemblée nationale du Québec a adopté le projet de Loi 56, communément appelé « réforme du droit de la famille ». Cette réforme introduit un nouveau régime d'union parentale pour les parents vivant en union de fait qui auront ou adopteront un enfant à compter du 30 juin 2025. C'est quoi l'union parentale ? Qu'est-ce que cela implique au niveau du partage des biens comme la résidence familiale ? Est-ce qu'on peut s'en retirer ? Nous vous expliquerons de manière simple et accessible les principaux éléments de cette

2. L'achat d'une propriété en couple et l'impact de votre statut civil

Date : mardi 15 avril 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 232 378 706 190

Code secret : Wv6F8gz2

Description : Dans la vie d'un couple, l'achat d'une propriété est habituellement un évènement heureux mais aussi exigeant, car il demande de nombreuses prises de décisions, vu l'importance de cet investissement. Il faut savoir que l'état civil (marié, conjoint de fait ou en union parentale) et même le moment dans votre vie où l'achat est effectué (avant ou pendant mariage ou l'union parentale) peut avoir une incidence sur la valeur qui vous revient. Pour ne rien laisser au hasard, nous examinerons quelques exemples de clauses intéressantes à inclure (ou non) à vos actes d'achat de même que la pertinence d'un contrat de mariage, d'union parentale, de vie commune et/ou d'une convention d'indivision.

3. Planifier sa succession et protéger ceux qu'on aime (procuration, testaments, mandats de protection)

Date : mardi 20 mai 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 286 874 196 337

Code secret : nW67Hf7G

Description : Présentation des éléments importants à considérer pour bien protéger vos volontés et ceux que vous aimez en cas d'inaptitude ou de décès. Nous vous aborderons les distinctions qui s'imposent en présence ou l'absence de procuration, mandats et/ou testaments. Au moyen de deux (2) études de cas, nous mettrons en pratique vos connaissances dans ces deux domaines. Seront notamment abordés les sujets suivants : les différents types des testaments, l'incidence du type de conjugalité (marié, conjoint de fait ou en union parentale) sur l'inaptitude ou le règlement d'une succession, les droits et obligations des mandataires et liquidateurs.

4. Régler son litige autrement

Date : mardi 10 juin 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 243 218 416 438

Code secret : Tq9Vo6Gx

Description : Cette formation présente des solutions alternatives pour résoudre les litiges sans passer par la voie judiciaire classique. Nous explorerons les avantages et inconvénients des modes de résolution de conflits comme la médiation, le droit collaboratif, les mandats à portée limitée, la négociation, les conférences de règlement à l'amiable et certaines ressources parallèles comme le coaching coparental ou encore la coordination parentale.

5. Le testament fiduciaire

Date : mardi 16 septembre 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 256 184 533 173

Code secret : ui7FL9te

Description : Comprendre l'utilité, les avantages et la portée du testament fiduciaire est plus simple qu'il n'y paraît. Ce type de testament est particulièrement intéressant si vous avez des enfants mineurs et/ou faites partie d'une famille recomposée. Par cette conférence, nous en tracerons les grandes lignes : à qui s'adresse-t-il, combien coûte-t-il, quelles sont les obligations annuelles pour le liquidateur et le fiduciaire, quels sont les avantages fiscaux, etc.

6. Les beaux-parents : rôles, droits et obligations

Date : mardi 14 octobre 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 271 236 404 128

Code secret : ja7234Xd

Description : Près d'un enfant sur 10 fait partie d'une famille recomposée. Parents de cœur, cet atelier s'adresse à vous. Depuis 2021, le droit de la famille s'est modernisé pour tenir compte de l'amour que portent et la place que prennent ceux qu'on appelle des « tiers significatifs », ce qui incluent, les beaux-parents. Nous ferons un survol des droits et parfois même des obligations que vous avez auprès des enfants de votre conjoint(e).

7. L'accompagnement de personnes en perte d'autonomie

Date : mardi 18 novembre 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 249 300 666 117

Code secret : vq37RA9x

Description : Conférence informative, agrémentée d'une étude de cas, ayant pour but de vulgariser les concepts applicables en cas d'incapacité ou de perte d'autonomie d'un proche. Nous examinerons les distinctions entre les nouveaux régimes de protection (mesures d'assistance, représentation temporaire, tutelle) de même que les critères pouvant donner ouverture à ces régimes en plus d'aborder les distinctions d'usage entre le mandat de protection et la procuration.

8. Les obligations alimentaires (enfants, époux) : comment ça se calcule ?

Date : mardi 9 décembre 2025

Heure : 12h00 - 13h00

Lien de connexion :

Microsoft Teams

[Rejoignez la réunion maintenant](#)

ID de réunion : 212 731 895 399

Code secret : rL6io9mS

Description : Sujet vaste, mais souvent sources de préoccupations, les obligations alimentaires sont pourtant déterminées par des critères précis. Nous vous exposerons les facteurs qui incluent les calculs, mais surtout, vous donnerons des outils pour vous aider à déterminer vos droits et obligations, que ce soit pour les enfants ou entre ex-conjoints mariés.